



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

-SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE MARDI 25 MAI 2021 À 18 H 30 PAR VISIOCONFÉRENCE VIA LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS

---

### **PRÉSENCES :**

Monsieur Denis Rossignol, directeur général  
Monsieur Christian Heppell, président  
Monsieur Jean-Pierre Landry, vice-président  
Madame Sonia Olsen, administratrice  
Madame Ariane Lacelle, administratrice  
Madame Carole St-Amour, administratrice  
Madame Ellen Boucher, administratrice  
Madame Guylaine Marcil, administratrice  
Madame Johanne Baker, administratrice  
Madame Julie Carle, administratrice  
Madame Kim Lesage, administratrice  
Madame Lynn Kearney, administratrice  
Madame Sabrina Devlin, administratrice  
Madame Stéphanie Piché, administratrice  
Madame Sylvie Thibault, administratrice

### **ABSENCES MOTIVÉES :**

Monsieur Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines  
Madame Susan O'Donnell, administratrice

### **INVITÉ :**

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

### **1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre**

Monsieur Christian Heppell constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 35.

CSSHBO-055-2021

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT** le contexte actuel de pandémie de COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la séance se tient sans la présence du public et que les citoyens ont la possibilité de s'inscrire à la rencontre via TEAMS afin de participer à la période de questions du public;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie non officielle du procès-verbal sera publicisée dès que possible permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération;

**CONSIDÉRANT QUE** le quorum est atteint;

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Ellen Boucher que l'ordre du jour de la séance du 25 mai 2021 soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-056-2021

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2021

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au Conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lynn Kearney de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2021 tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. Affaires découlant du procès-verbal 27 avril 2021

Monsieur Denis Rossignol présente les suivis à effectuer relativement à la formation des administrateurs. Un point est d'ailleurs prévu à l'ordre du jour à ce sujet. Il mentionne également que le suivi relatif au tableau contenant les noms et les titres des gestionnaires sera fait lors de la séance du 29 juin 2021.

### 5. Questions du public

Le Service du secrétariat général et des communications a reçu une demande de participation de la part de madame Rachel Paquette qui souhaite se prévaloir d'un droit de parole pour la période de questions du public. Madame Rachel Paquette représente l'organisme de participation des parents de Blue Sea.

Elle indique que l'eau à l'école de Blue Sea (Pavillon Reine-Perreault) a une odeur inconfortable et très nauséabonde. L'odeur de soufre s'intensifie lorsque l'eau est chauffée et celle-ci se disperse partout dans l'école notamment en raison de la présence de lavabos dans les classes. Lorsqu'elle a approché pour la première fois la direction à ce sujet, on lui aurait mentionné que la seule solution était de faire creuser un nouveau puits.

Ayant eu à faire des travaux sur son puits, madame Rachel Paquette affirme en avoir parlé avec monsieur Hugo Morin de chez Puits Artésiens Dufresne-Laniel Ltée. Monsieur Hugo Morin lui a indiqué que l'odeur de soufre pourrait se résorber avec l'installation d'un filtre. L'installation de ce filtre coûterait approximativement 2 000 \$. Madame Rachel Paquette a alors de nouveau approché la direction pour que, monsieur Hugo Morin puisse faire l'installation de ce filtre.

C'est pourquoi madame Rachel Paquette demande au Conseil d'administration si celui-ci peut autoriser l'organisme de participation de parents de Blue Sea à faire venir un expert afin d'analyser l'eau. Dans la positive, elle demande si le Centre de services scolaire assumera les frais de l'analyse et d'installation du filtre.

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, remercie madame Rachel Paquette pour sa question. Il lui explique dans un premier temps, que le Conseil d'administration ne peut autoriser l'organisme de participation de parents de Blue Sea à faire une transaction avec un particulier ou une entreprise puisque c'est le



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

Centre de services scolaire qui doit s'en charger. La direction a déjà eu des réponses du Service des ressources matérielles au sujet de l'eau au Pavillon Reine-Perreault. Il lui indique également que nous avons des règles à respecter pour les contrats et les travaux relatifs au maintien et la réfection des bâtiments. Ces règles émanent du ministère de l'Éducation et parfois du Secrétariat du Conseil du trésor. Il y a donc des étapes préalables à l'installation de ce filtre puisque les règles d'installation sont différentes que celles concernant un particulier. Finalement, il lui confirme que le Centre de services scolaire assumera les coûts relatifs à ce projet. Monsieur Denis Rossignol tient à rassurer madame Rachel Paquette que le dossier est en cours et que des actions seront entreprises prochainement.

### 6. Rapport de la présidence

Monsieur Christian Heppell indique aux administrateurs que le secrétaire général leur fera parvenir une lettre qui s'adressera à la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ). Cette lettre formule des commentaires pour que soit assurée une meilleure représentativité des officiers des conseils d'administration à la FCSSQ. Il demande donc aux administrateurs de prendre connaissance de la lettre et de lui faire parvenir leurs commentaires à ce sujet.

### 7. Rapport de la direction générale

Monsieur Denis Rossignol présente le calendrier de ses rencontres du dernier mois. Il indique aux administrateurs que la plupart de ses rencontres avec le ministère, la santé publique et la fédération des centres de services scolaires du Québec ont pour sujet la gouvernance et les mesures sanitaires dans les écoles. Il demande aux administrateurs s'ils ont des questions supplémentaires.

Madame Carole St-Amour lui dit qu'elle s'inquiète sur l'avenir des enfants concernant les apprentissages à long terme et le rattrapage qu'ils auront à faire. Elle se demande comment les élèves feront ce rattrapage. Elle demande au directeur général s'il y a des choses de prévues à ce sujet. Le directeur général lui confirme qu'il y a un plan de relance qui sera mis en place. Suite à des problèmes de connexion, monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint, renchérit en mentionnant que, pour la poursuite des apprentissages, il y aura un plan de relance avec des camps d'été qui pourrait être piloté par des organismes communautaires. Il mentionne que ce plan de relance, bien qu'à sa phase initiale, sera envoyé après la rencontre.

Monsieur Jean-Pierre Landry se demande s'il y a des développements au niveau de la vaccination dans les milieux scolaires. Le directeur général lui mentionne qu'il y a des choses à mettre en place et qu'il se coordonne avec la santé publique pour leur transmettre toute l'information pertinente. Il mentionne également que même si cette vaccination est en place, il reviendra quand même aux parents de passer par le milieu scolaire ou via le système de rendez-vous de la santé publique. Le Centre de services scolaire est donc encore en pourparlers avec la santé publique. La particularité pour notre Centre de services scolaire est la distance entre les établissements d'enseignement.

### 8. PEVR et approbation des projets éducatifs

Le président passe la parole à monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint, pour la présentation entourant le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et les projets éducatifs. Monsieur Stéphane Rondeau mentionne que de par la loi, chaque école doit adopter un projet éducatif cohérent avec le PEVR. Il

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

indique que les PEVR qui sont présentés sont vivants et respectent les besoins des élèves de chaque milieu. Il indique aux administrateurs que dès le mois d'août 2021, chaque école viendra présenter son projet éducatif pour comprendre tout le travail derrière ces projets. Il termine en mentionnant que les projets éducatifs sont calqués sur les trois enjeux du PEVR du Centre de services scolaire en tenant compte des objectifs et de la réalité des milieux.

Madame Julie Carle indique avoir porté une attention plus particulière à celui des de Petits-Ponts. Elle a été interpellée par ce milieu et elle remarque une particularité au niveau de la diversité linguistique. Le directeur général lui indique que cela est mis de l'avant depuis de nombreuses années. La diversité linguistique est un sujet très important dans le Pontiac. Monsieur Jean-Pierre Landry rajoute que depuis quelques années ce sujet prend de plus en plus de place. Il remarque dans les appels d'inscriptions que ceux-ci sont bilingues et qu'on semble s'arracher la clientèle entre les deux grands centres de services.

Pour sa part, madame Ariane Lacelle demande si nous allons retrouver ces projets en sur le site web. Monsieur Denis Rossignol lui confirme que cela sera fait le plus tôt possible après leur approbation.

CSSHBO-057-2021

### 8.1. École des Petits-Ponts

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements des écoles et des centres du Centre de services scolaire doivent adopter un projet éducatif en tenant notamment compte du Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements doivent transmettre le projet éducatif adopté au Centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire doit s'assurer que chaque centre s'est doté d'un projet éducatif et en favoriser sa mise en œuvre conformément et en harmonie avec le Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Stéphane Rondeau à la suite de son analyse des projets éducatifs;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Guylaine Marcil d'approuver le projet éducatif de l'École des Petits-Ponts jusqu'à l'année scolaire 2022-2023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-058-2021

### 8.2. École secondaire Sieur-de-Coulonge

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements des écoles et des centres du Centre de services scolaire doivent adopter un projet éducatif en tenant notamment compte du Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements doivent transmettre le projet éducatif adopté au Centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire doit s'assurer que chaque centre s'est doté d'un projet éducatif et en favoriser sa mise en œuvre conformément et en harmonie avec le Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Stéphane Rondeau à la suite de son analyse des projets éducatifs;



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Ellen Boucher d'approuver le projet éducatif de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge jusqu'à l'année scolaire 2022-2023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-059-2021

### 8.3. École des métiers

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements des écoles et des centres du Centre de services scolaire doivent adopter un projet éducatif en tenant notamment compte du Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements doivent transmettre le projet éducatif adopté au Centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire doit s'assurer que chaque centre s'est doté d'un projet éducatif et en favoriser sa mise en œuvre conformément et en harmonie avec le Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Stéphane Rondeau à la suite de son analyse des projets éducatifs;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Sabrina Devlin d'approuver le projet éducatif de l'École des métiers jusqu'à l'année scolaire 2022-2023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-060-2021

### 8.4. Centre d'éducation des adultes

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements des écoles et des centres du Centre de services scolaire doivent adopter un projet éducatif en tenant notamment compte du Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements doivent transmettre le projet éducatif adopté au Centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire doit s'assurer que chaque centre s'est doté d'un projet éducatif et en favoriser sa mise en œuvre conformément et en harmonie avec le Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Stéphane Rondeau à la suite de son analyse des projets éducatifs;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Sylvie Thibault d'approuver le projet éducatif du Centre d'éducation des adultes jusqu'à l'année scolaire 2022-2023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-061-2021

### 8.5. École du Cœur-de-la-Gatineau

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements des écoles et des centres du Centre de services scolaire doivent adopter un projet éducatif en tenant notamment compte du Plan d'engagement vers la réussite;



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**CONSIDÉRANT QUE** les conseils d'établissements doivent transmettre le projet éducatif adopté au Centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire doit s'assurer que chaque centre s'est doté d'un projet éducatif et en favoriser sa mise en œuvre conformément et en harmonie avec le Plan d'engagement vers la réussite;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Stéphane Rondeau à la suite de son analyse des projets éducatifs;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Pierre Landry d'approuver le projet éducatif de l'École du Cœur-de-la-Gatineau jusqu'à l'année scolaire 2022-2023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9. Suivi de la formation des administrateurs

Le président indique qu'à la prochaine rencontre nous ferons un survol de toutes les stations pour échanger sur celles-ci. Il demande également aux administrateurs de s'assurer d'avoir terminé leur formation pour pouvoir faire le survol des stations.

Madame Johanne Baker mentionne qu'à la dernière rencontre ce qui a été soulevé, c'est que nous devons terminer la formation afin de remplir les rapports de la station 9. Monsieur Christian Heppell soulève qu'il souhaite donner un délai de grâce pour que ce soit terminé pour la dernière rencontre de l'année. De plus, le président mentionne que nous ferons un tour de table avec les administrateurs pour chaque station.

Monsieur Jean-Pierre Landry ressent la déception de madame Johanne Baker et lui aussi, avait compris qu'il fallait terminer la formation pour la présente séance. Il réitère que l'emphase devrait être mise sur la station 9 afin d'avoir accès au rapport.

Monsieur Denis Rossignol rappelle l'Aspect légal entourant la formation des administrateurs. Il affirme que lors de la prochaine séance, nous serons en mesure de dégager une compréhension commune de tous en faisant un tour d'horizon des différentes stations.

Madame Lynn Kearney rappelle que la formation des administrateurs peut paraître longue et ardue, mais qu'il ne faut pas se fier au temps alloué à chaque station puisque cela peut être fait plus rapidement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 10. Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet divers à traiter.

### 11. Date, heure et lieu de la prochaine séance

Monsieur Christian Heppel informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 29 juin 2021 à 18 h 30 en visioconférence. Pour le moment, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais favorise le maintien des rencontres à distance.



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

### 12. Huis clos flottant

Les administrateurs ne désirent pas se munir d'un huis clos en fin de rencontre.

### 13. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Sonia Olsen de clore la présente séance à 19 h 14.

---

Christian Heppell  
Président

---

Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général

